



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de La Prairie (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le **mardi 19 décembre 2023** à compter de **19 h**, procédant suivant convocation du maire, monsieur Frédéric Galantai.

À laquelle sont présents :

Monsieur Vincent Noël, conseiller
Monsieur Patrick Dion, conseiller
Madame Karine Laroche, conseillère
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère
Madame Sylvie Major, conseillère
Madame Julie Simoneau, conseillère
Madame Paule Fontaine, conseillère
Monsieur Denis Girard, maire suppléant

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire suppléant, monsieur Denis Girard.

Sont également présentes :

Madame Nathalie Leclaire, directrice générale
Maître Karine Patton, greffière

Est absent :

Monsieur Frédéric Galantai, maire

ORDRE DU JOUR

1. Période de questions.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation du budget 2024.
4. Adoption du budget pour l'année 2024.
5. Période d'intervention des membres du Conseil.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes. Aucune question n'a été reçue par courriel en vue de la présente séance et aucune question n'est posée parmi les personnes présentes.

2023-12-411

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Karine Laroche
APPUYÉ DE : madame Julie Simoneau
et résolu unanimement :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de La Prairie (Québec)

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DU BUDGET 2024

Monsieur le Maire suppléant et madame Stéphanie Tremblay, directrice adjointe des Services administratifs et financiers et trésorière adjointe présentent le budget de la Ville pour l'année 2024.

Ils informent notamment les citoyens des taux de la taxe foncière et des changements aux autres taxes pour l'année 2024 afin de permettre à la Ville de pourvoir aux dépenses prévues.

2023-12-412

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Vincent Noël
et résolu à la majorité :

D'ADOPTER le budget pour l'année 2024.

Le vote est demandé.

Le président appelle le vote.

ONT VOTÉ EN FAVEUR

Patrick Dion
Karine Laroche
Vincent Noël
Julie Simoneau
Sylvie Major

ONT VOTÉ CONTRE

Paule Fontaine
Marie Eve Plante-Hébert

Monsieur le président Denis Girard ne vote pas.

En faveur : 5

Contre : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du Conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.



Procès-verbal du conseil de la Ville de La Prairie (Québec)

No de résolution
ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

2023-12-413

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 24

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

M. Denis Girard, maire suppléant

Me Karine Patton, greffière